

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Type de description	X	Y	Inventarié	Non forestier
01	Forêt naturelle	X	X	X	X
02	Forêt artificielle	X	X	X	X
03	Forêt mixte	X	X	X	X
04	Forêt agricole	X	X	X	X
05	Forêt industrielle	X	X	X	X
06	Forêt récréative	X	X	X	X
07	Forêt de protection	X	X	X	X
08	Forêt à usage spécial	X	X	X	X
09	Forêt à usage mixte	X	X	X	X
10	Forêt non forestière	X	X	X	X

Exemple d'appellation

Tin de hauteur	Tin de hauteur	Inventarié	Non forestier
01	02	X	X
03	04	X	X
05	06	X	X
07	08	X	X

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RESINES
Représentent plus de 70% de la surface totale et occupent par les essences résineuses.

FEUILLES
Représentent plus de 25% de la surface totale et occupent par les essences feuillues.

MÉLANGES

ESSENCES RESINEUSES #1	ESSENCES RESINEUSES #2	ESSENCES FEUILLES #1	ESSENCES FEUILLES #2	ESSENCES FEUILLES #3
01	02	03	04	05
06	07	08	09	10

ESSENCES RESINEUSES #1

- 01 : Pin résineux
- 02 : Épicéa
- 03 : Spruce
- 04 : Mélèze
- 05 : Sapin baillif
- 06 : Pin blanc
- 07 : Pin rouge
- 08 : Pin noir
- 09 : Pin résineux
- 10 : Pin résineux

ESSENCES FEUILLES #1

- 11 : Hêtre
- 12 : Sapin baillif
- 13 : Sapin baillif
- 14 : Sapin baillif
- 15 : Sapin baillif
- 16 : Sapin baillif
- 17 : Sapin baillif
- 18 : Sapin baillif
- 19 : Sapin baillif
- 20 : Sapin baillif

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classe de densité	Classe de hauteur	Classe de densité	Classe de hauteur	Classe de densité	Classe de hauteur
01	02	03	04	05	06
07	08	09	10	11	12

CLASSES D'ÂGE

REPELEMENTS	10	15	20	25	30	35	40	45	50
ÉQUILIBRÉ									
REGULARISÉ									

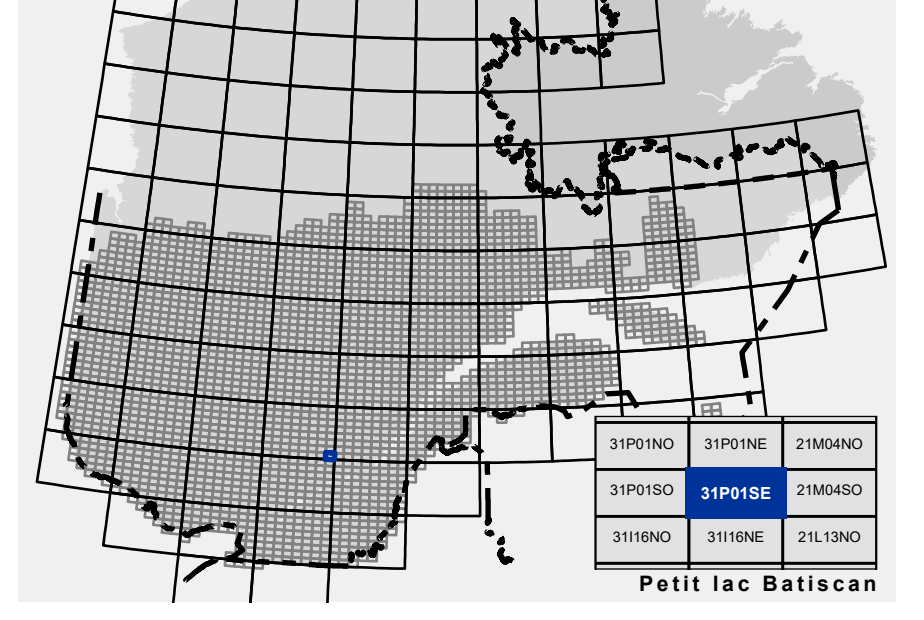
CODES DE PERTURBATIONS

CODE	DESCRIPTION	INTÉRIEURS PARTIELLES
01	Chêne total	01
02	Déménagement total	02
03	Épave grave	03
04	Bûche totale	04
05	Feu	05
06	Feu	06
07	Feu	07
08	Feu	08
09	Feu	09
10	Feu	10
11	Feu	11
12	Feu	12
13	Feu	13
14	Feu	14
15	Feu	15
16	Feu	16
17	Feu	17
18	Feu	18
19	Feu	19
20	Feu	20
21	Feu	21
22	Feu	22
23	Feu	23
24	Feu	24
25	Feu	25
26	Feu	26
27	Feu	27
28	Feu	28
29	Feu	29
30	Feu	30
31	Feu	31
32	Feu	32
33	Feu	33
34	Feu	34
35	Feu	35
36	Feu	36
37	Feu	37
38	Feu	38
39	Feu	39
40	Feu	40

TERRENS FORESTIERS

CODE	DESCRIPTION	CLASSES DE PENTE
01	Défilé ou semi-défilé humide	A
02	Défilé ou semi-défilé sec	B
03	Défilé	C
04	Défilé	D
05	Défilé	E
06	Défilé	F
07	Défilé	G
08	Défilé	H
09	Défilé	I
10	Défilé	J

SERIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - - - - - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - - - - - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, site, réservoir
 - Chêne, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyloène
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrage, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Corbe de niveau**
- Courbe de niveau métresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Eskar
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Matadonnées**
- Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projection cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2008
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2008
 - Longitude (méridien central)
 - Latitude (équateur)
 - Coordonnées d'origine
 - Facteur d'échelle

Sources
Donnée : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Asse cartographique (données topographiques) : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières
Année d'inventaire : 2015
Numéro d'inventaire : 56 programme
Année des photos pour la production de la carte (Espèces de recensement prioritaires) : 2015
Date de mise à jour provinciale : Juin 2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation
Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Élaboration de la carte : Direction régionale de la forêt
Élaboration de la carte : Direction régionale de la forêt

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec